



Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 22 – FÉVRIER 2015

Crédit photo - Sonia Routhier

Une relâche active

**DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES
OFFERTES AUX JEUNES DE LA MRC**

PAGE 4



**Le centre de documentation
du Musée Beaulne**

**UNE RESSOURCE GRATUITE
ACCESSIBLE À TOUS**

PAGE 7

**Prenez une marche de
santé avec les enfants**

**DEVENEZ BÉNÉVOLE
POUR TROTTIBUS**

PAGE 9

**Quand l'expérience
est reconnue**

**LE PROGRAMME RAC
DU CRIFA**

PAGE 11

— En —
FÉVRIER & MARS

Les incontournables

16 au 20 février

**JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Détails en page 12

23 février

VISITE AU CENTRE DE TRI

Détails en page 10

2 au 6 mars

RELÂCHE SCOLAIRE

Saint-Malo - détails en page 4
Coaticook - détails en page 5

4 mars

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE
UNE DEMANDE DE SUBVENTION
AU FONDS TILLOTSON**

Détails en page 12

6 avril

**DATE LIMITE POUR DÉPOSER UN
PROJET – FONDS DE COURS D’EAU**

Détails en page 10

18 avril

**COLLOQUE SUR L’AVENIR
DU PATRIMOINE RELIGIEUX**

Way's Mills

30 avril

**FORMATION AGIR EN SENTINELLE
POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE**

Détails en page 9

16 mai

**DATE LIMITE POUR LA REMISE
VOLONTAIRE D’UNE ARME À FEU**

Détails en page 16

31 mai

COURSE UNIS POUR LA CAUSE

Waterville

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825, poste 5046
(Activités sportives, piscine municipale)

**ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DE LA MRC DE
COATICOOK**
819-849-4949
(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective,
Popote roulante, Maison de la famille)

**CENTRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX**
819-849-4876
(Aide à l’allaitement, soins infirmiers, travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS
SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK - ÉCOCENTRE**
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire,
environnement, abattage d’arbres, prévention
incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d’objets)

SERVICE D’AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de
repas, travaux lourds et présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET—

Trouvez de l’information supplémentaire
et la version électronique du *Crieur public*
sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

**Qui se cache derrière
le CRIEUR PUBLIC**

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Geneviève Roberge
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Marie-Noël Laporte
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le
CRIEUR
PUBLIC

SOURCE D’INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 22 – FÉVRIER 2015

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Une foule d’activités pour les jeunes de la
MRC de Coaticook pendant la relâche . . . 4

5 LOISIRS

Tourisme 5

7 CULTURE

9 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10 ENVIRONNEMENT

11 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

12 INFORMATION CITOYENNE

12 FAMILLES

Éducation 12

14 JEUNESSE

15 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Prévention incendie 15

16 URBANISME

17 150^e

18 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 18

19 AVIS PUBLICS



Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour à tous et à toutes,

Depuis déjà quelques semaines, mon rôle de préfet de la MRC de Coaticook m'amène à m'impliquer dans le processus d'abolition de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE). En effet, un comité de transition regroupant les préfets des six MRC de l'Estrie, le maire de la Ville de Sherbrooke et le directeur régional du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a été créé. Ce comité a pour mandat de voir à la liquidation de la CRÉE, dont la fin des activités est annoncée pour le 31 mars 2015. Par la suite, quelques membres du personnel demeureront en poste jusqu'à l'automne afin de clore les derniers détails administratifs reliés à cette fermeture. Voilà entre autres ce que contient le plan de fermeture qui a été remis au ministre le 31 janvier dernier, comme convenu. Étant donné que les membres du comité de transition considèrent comme très important de maintenir un lieu de concertation en Estrie, nous évaluerons les possibilités d'instaurer une nouvelle instance de concertation régionale pour continuer à travailler ensemble au développement de l'Estrie.

Du côté des actualités locales, la MRC de Coaticook a officiellement pris le relais de l'école secondaire La Frontalière en tant que fiduciaire de l'organisme Acti-Sports lors de son assemblée générale annuelle du 26 janvier dernier. En plus de prendre en charge la comptabilité et le secrétariat de l'organisme, la MRC a veillé au renouvellement du conseil d'administration d'Acti-Sports. Avec le nouveau gymnase de La Frontalière, l'organisme compte bien bonifier l'offre de services pour l'ensemble du territoire de la MRC et en maximiser les retombées en faisant connaître les bienfaits de l'activité physique et en encourageant la pratique de plusieurs sports, rendue possible à longueur d'année. Cours de natation, bain libre, formation de sauveteur, accès aux plateaux sportifs et à la salle de musculation feront toujours partie des activités, en espérant que davantage de citoyens et citoyennes en profitent! Je tiens également à remercier les membres de l'ancien conseil d'administration d'Acti-Sports et le personnel de La Frontalière pour leur bon travail au cours des dernières années.

Je termine en vous souhaitant un mois de mars agréable, sans oublier la semaine de la relâche. Vous remarquerez à la lecture de l'actualité du présent *Crieur public* que de nombreuses activités sont offertes aux jeunes pendant cette semaine, à Saint-Malo et à Coaticook, et ce, à des coûts très abordables, alors profitez-en bien!



Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Bonjour à tous et à toutes,

Je tiens tout d'abord à féliciter nos mérites estriens, Rose-Ange Hébert, Sonia Tremblay et Caroline Sage. Ces trois femmes sont des exemples qui montrent bien que l'implication citoyenne et les idées novatrices font une réelle différence dans un milieu. Mesdames, félicitations et merci pour tout ce que vous avez fait... et ferez dans le futur!

Tant qu'à être dans les félicitations, soulignons que Trotibus est le projet gagnant du Jeu d'échange (Game Exchange – www.changemakers.com/node/306328), parmi les 400 propositions soumises venant de l'ensemble des provinces et des territoires. Trotibus a reçu le plus grand nombre de votes et recevra jusqu'à un million de dollars du gouvernement du Canada pour mettre en œuvre sa solution gagnante! Un autre exemple qui illustre bien à quel point faire les choses différemment est souvent la meilleure option.

Dans un tout autre ordre d'idée, vous le savez, on vous l'a dit, vous l'avez peut-être même remarqué, la Ville a modifié sa politique de déneigement afin de le rendre plus efficient et pour réduire les dépenses, un effort que nous tentons de faire pour presque tous les aspects municipaux. Pour le déneigement, ça signifie principalement de laisser une seule large bande de sable centrale plutôt qu'une petite bande de chaque côté, ça veut dire de souffler la neige plutôt que de la ramasser, c'est aussi de limiter au maximum les heures supplémentaires en ne déneigeant pas les stationnements et les trottoirs les week-ends... Il y a maintenant des rues dont les trottoirs sont déneigés d'un seul côté, d'autres qui ne le sont pas du tout. Évidemment, comme c'est nouveau, ça nécessite des ajustements et plusieurs ont déjà été faits. Nous vous demandons votre collaboration pour adapter votre conduite aux conditions hivernales, mais si vous êtes témoin d'une problématique majeure, n'hésitez pas à la signaler aux Ateliers municipaux (819-849-6331) afin que l'on puisse intervenir adéquatement, voire adapter la procédure.

Lors de la séance du 9 février, le conseil municipal s'est prononcé contre la fin de la livraison de la poste aux portes. Bien qu'ils soient conscients que leur opposition a peu de chance de freiner l'implantation des boîtes postales communautaires, les élus tenaient à signifier leur opposition à ce que l'on considère comme une diminution de service, ainsi que leurs craintes quant à l'accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Finalement, j'ai dévoilé, à l'occasion du Souper du maire, l'esquisse du bâtiment que nous projetons bâtir au centre-ville. Bien qu'il s'agisse encore d'un projet, puisque rien n'a encore été approuvé et qu'aucune entente n'est encore signée, nous travaillons actuellement en partenariat avec l'Office municipal d'habitation et la Fédération des coopératives du Québec, afin d'élaborer un projet qui permettrait l'implantation d'un immeuble comprenant des logements à loyer modique, ainsi qu'avec la Fondation Rues principales afin d'en arriver à une entente qui permettrait de conserver une offre commerciale au rez-de-chaussée, fidèle au bâti actuel du centre-ville... Malgré les coupes gouvernementales et la menace qui plane quant au programme AccèsLogis, nous allons continuer les démarches entamées et espérer la concrétisation rapide du projet.

REER



Desjardins

Date limite pour cotiser : **2 mars 2015**

Une foule d'activités pour les jeunes de la MRC de Coaticook PENDANT LA RELÂCHE



Crédit photo - Tourisme Coaticook

La semaine de relâche, tant attendue par les enfants (et parfois par les parents), arrive à grands pas et les jeunes de la MRC se voient offrir cette année de belles occasions pour s'amuser, bouger et profiter de l'hiver. Deux semaines de camp de la relâche seront offertes sur le territoire de la MRC de Coaticook du 2 au 6 mars.

Semaine de relâche à Saint-Malo



La Municipalité de Saint-Malo, en collaboration avec le projet Manger, Rire et Courir, un regroupement de partenaires pour les saines habitudes de vie, invite les jeunes à venir bouger lors de sa semaine de relâche WIXX. Toutes les activités auront lieu au Centre des loisirs de Saint-Malo et sont tout à fait **gratuites**. L'inscription est cependant requise (il est possible de s'inscrire seulement aux activités désirées). Voici la programmation détaillée de la semaine :



Crédit photo - Sonia Routhier

Lundi	
Initiation au théâtre ou jeux collectifs	Tire sur la neige, chocolat chaud et course en luge
Mardi	
Tournoi de hockey	Initiation au ballon-balai
Mercredi	
Journée WIXX (défis intérieurs et extérieurs)	
Jeudi	
Course à relais en fauteuil roulant et Circuit avec les yeux cachés	Cinéma et maïs soufflé ou Conte pour les plus jeunes
Vendredi	
Atelier culinaire	Surprise!

Horaire des journées :

9 h à 11 h 30 : activités de l'avant-midi
11 h 30 à 12 h 30 : dîner libre (apportez votre lunch)
12 h 30 à 15 h 30 : activités de l'après-midi

Service de garde offert de 7 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 17 h. Communiquez avec la Municipalité au 819-658-2174 pour inscrire vos enfants.

Comment inscrire votre enfant?

Les inscriptions pour les jeunes du secondaire se feront à la place publique de La Frontalière sur l'heure du dîner (11 h 05 à 12 h 20) les **16, 17 et 18 février**. Pour ce qui est des jeunes du primaire, les inscriptions parviendront aux parents par les sacs d'école. Il est également possible de vous inscrire en communiquant avec les responsables, au 819-849-9166, poste 239.

N'oubliez pas que plusieurs activités se dérouleront à l'extérieur. Une tenue vestimentaire appropriée est donc requise. Des prix de présence seront tirés sur place. N'oubliez pas d'apporter votre lunch!



Camp de la relâche à Coaticook

Cette année, le Parc de la Gorge de Coaticook s'associe avec la Ville de Coaticook pour offrir une semaine complète de camp de jour d'hiver qui saura satisfaire les jeunes en vacances. Le tout est offert à un prix de 25 \$ (+ taxes) par jour par enfant, avec des frais additionnels de 5 \$ (+ taxes) par jour par enfant pour le service de garde. Voici l'horaire détaillé de la semaine :



Crédit photo - Children's Museum, Jordan

PARC DE LA GORGE	
Lundi	Glo Golf, baignade et jeux
Mardi	Jeux extérieurs, patinage à l'aréna et film
Mercredi	Quilles, glissades, patinage, jeux et feu de camp
PALESTRE DE LA FRONTALIÈRE	
Jeudi et vendredi	Ateliers d'arts du cirque donnés par les Productions Saltimbanque (formation aérienne, acrobaties au sol, jeu de scène, etc.). Possibilité d'un atelier de jonglerie, si le nombre d'inscriptions est suffisant.

VILLE DE
Coaticook

Parc de la Gorge
de Coaticook

Horaire des journées :

Service de garde de 7 h 30 à 8 h et de 16 h à 17 h
Camp de jour de 8 h à 16 h

À NOTER : Du lundi au mercredi, l'accueil des jeunes et le service de garde se font à la grange ronde (2^e étage) du Parc de la Gorge, alors que le jeudi et le vendredi, toutes les activités se tiennent à l'école secondaire La Frontalière. L'accueil et le service de garde se feront au secteur des sports.

Comment inscrire votre enfant?

Pour inscrire votre enfant à l'une ou l'autre des journées ou à toute la semaine de camp, ou pour toute demande d'information, vous êtes priés de communiquer avec le Parc de la Gorge, au 819-849-2331.

En ce qui concerne les repas, les enfants pourront manger à la cantine de la grange ronde (\$) ou encore apporter leur lunch et leurs collations du lundi au mercredi. Pour les journées du jeudi et du vendredi à La Frontalière, les enfants doivent apporter leur lunch et leurs collations.

En espérant qu'un maximum d'enfants de la MRC de Coaticook pourra profiter de ces belles activités, nous vous invitons à vous inscrire en grand nombre. Bonne semaine de relâche à tous et à toutes!

LOISIRS

ON JOUE DEHORS DANS LA VALLÉE DE LA COATICOOK

CHRONIQUE TOURISME

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet au CLD de la MRC de Coaticook

De nombreuses activités s'offrent à vous dans notre belle région : raquette, ski de fond, glissade sur tube, patin, escalade sur glace... Redécouvrez les plaisirs de l'hiver!

MONT HEREFORD

Reconnue pour la beauté de ses paysages et de ses villages fleuris en été, la région du mont Hereford vous propose des panoramas d'hiver grandioses.

Le sentier Neil-Tillotson est long de 12 km et va d'East Hereford à Saint-Herménégilde, en passant par le sommet du mont Hereford (864 m). Par temps clair, on peut observer les monts Sutton, Orford, Mégantic et Washington... entre autres.

Découvrez, au pied du mont, le circuit « La Chute à Donat », une boucle de 3 km de niveau facile.

PLEIN AIR COATICOOK

Plein Air Coaticook offre 30 km de pistes en boucle de différents niveaux situées en sous-bois. Profitez de deux chalets rustiques et accueillants.



Crédit photo - Sonia Routhier

CAMP VAL-ESTRIE

Il y a quelques années, le Camp Val-Estrie s'est doté d'un canon à neige afin de pouvoir prolonger la saison de ses plateaux d'activités.

Sur place : tyrolienne double, câble à Tarzan, glissades pour tapis-luge, glissades sur tubes, terrains de hockey bottine, patinoire, sentiers de raquette et de ski de fond.

INFORMATION :

tourismecoaticook.qc.ca/fr/quoi-faire_hiver

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Le Parc de la Gorge de Coaticook offre de nombreuses activités d'hiver : glissade sur tube, patin, raquette, vélo hivernal (fat bike) et escalade sur glace (parois naturelles).

Raquette : 23 km de sentiers, 5 parcours, niveau facile à difficile.

Glissade sur tube : l'activité hivernale par excellence au Parc de la Gorge. On atteint le sommet de la piste par remonte-pente mécanique.

Vélo hivernal : 10 km, deux boucles (débutante et intermédiaire).

Escalade sur glace : 8 parois de 25 m à 50 m de haut, niveau facile à expert.



La photographie, un art visuel populaire

Coatic'Art a une bonne nouvelle. Il y a plus d'un an, des photographes se sont réunis et l'idée de former un club de photo a été semée. Eh bien, c'est fait! Coaticook a maintenant son Club de photo. Des photographes, il y en a plusieurs dans la région de Coaticook, autant des professionnels que des amateurs. Chaque année, plusieurs villes du Québec célèbrent en septembre le mois de la photographie, un événement devenu très populaire. Quelle belle occasion pour les photographes de s'exposer!



Crédit photos - Bertrand Thibeault

Comme ailleurs au Québec, Coaticook donnera leur chance aux photographes qui veulent partager, apprendre, se perfectionner et s'amuser aux côtés d'autres passionnés de cet art. Le lancement du Club de photo a eu lieu le 15 janvier à la bibliothèque municipale. Les trois responsables, Marc Hébert, Stéphane Lafrance et Bertrand Thibeault, y étaient. Plus d'une vingtaine d'amateurs et d'amatrices sont déjà membres. Ceux et celles qui voudraient rejoindre le Club n'ont pas besoin d'être experts. Aimer la photographie est le seul prérequis.

Le mercredi 28 janvier avait lieu la première rencontre du Club. Les instructeurs ont parlé de composition visuelle. Il n'est jamais trop tard pour rejoindre le Club, qui tiendra ses rencontres

les deuxième et quatrième mercredis du mois, à la bibliothèque. Un site Internet sera créé sous peu, mais pour le moment, vous pouvez joindre Bertrand Thibeault au 819-849-7071 ou Marc Hébert au 819-849-6591.

Du côté de Coatic'Art, le comité de la Maison des artistes s'est réuni et prépare sa saison estivale, notamment le troisième Rendez-vous des arts et de la créativité au Parc de la Gorge.

Du côté des expositions, Martine Ménard expose toujours à la bibliothèque municipale et au Marché de la Vallée, rue Child.

Il y a de beaux paysages enneigés de ces temps-ci, alors profitez-en pour faire de l'art!

ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER



Lundi

9 h 30 à 11 h 30 Taï-chi
13 h 30 à 15 h Danse

Mardi

8 h 45 à 9 h 30 Marche lente
11 h à 13 h Comité anglophone
ou Journées spéciales handicapés
15 h à 16 h Zumba

Mercredi

Journée réservée à la FADOQ Saint-Jean
Partie de cartes (premier mercredi du mois)
Ouvert tous les mercredis après-midi
18 h 30 à 21 h Taï-chi

Jedi

8 h 45 à 9 h 30 Marche lente
11 h à 18 h Belle et mince

Vendredi

10 h à 16 h Loisirs thérapeutiques : exercices,
conférences, dîner communautaire
et jeux
19 h à 21 h Bingo (premier vendredi du mois)

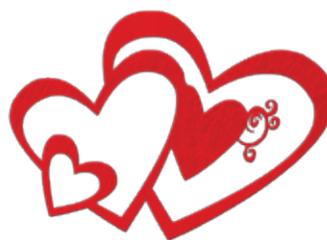
Samedi

20 h à 23 h 45 Danse pour tous

Info : Micheline L. Michaud, présidente
819-849-2200

Souper de la Saint-Valentin le 21 février à 18 h

Pour réservation :
819-849-2200 (Micheline)



Le programme Bon Départ de Canadian Tire est de retour pour l'édition printemps-été 2015. Il est temps de faire votre demande! Rappelons que ce programme offre un **soutien financier aux familles défavorisées de la région**, pour permettre aux enfants âgés de 4 à 18 ans de participer à des activités physiques ou sportives de type récréatif. L'aide peut servir à défrayer les coûts associés à l'inscription ou à l'achat d'équipement. Faites-nous parvenir votre demande.

Info : Marie-Michèle Walker, en remplacement de Sonia Doiron, au 819-849-9166, poste 229.



Crédit photo - Carbone graphique

◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Jean-Pierre Pelletier

Président du Comité sur le patrimoine religieux de la MRC de Coaticook

La Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (TCCC) et son Comité sur le patrimoine religieux (CPR) ont produit deux colloques au cours des dernières années. Ils ont permis de réunir les citoyens et citoyennes préoccupés par l'état de notre patrimoine religieux et de constater sa richesse et ses particularités. Ce fut également le moment de reconnaître les occasions favorables et les défis associés à la conservation et à la mise en valeur de ce

Un colloque sur l'avenir de nos églises et de nos cimetières

patrimoine. Après plus de cinq ans de mobilisation citoyenne, d'autres questions sont aujourd'hui soulevées. Avons-nous réussi à construire des réseaux de partenaires pour protéger le patrimoine religieux? La mise en valeur du patrimoine religieux pourrait-elle contribuer au développement économique de nos noyaux villageois? Les exemples urbains de transformation, souvent cités comme modèles, sont-ils pertinents? Sommes-nous prêts comme collectivité à prendre la responsabilité des églises et des cimetières qui sont présentement peu fréquentés et qui, à l'avenir, risquent de devenir des orphelins à la recherche d'une communauté d'accueil?

Le Comité sur le patrimoine religieux et la MRC de Coaticook poursuivront leur réflexion en compagnie des citoyens et citoyennes concernés par l'avenir des églises et des cimetières lors d'un troisième colloque,

qui aura lieu à Way's Mills le **samedi 18 avril**. Ce colloque sera gratuit, seul le repas sera payant.

Le colloque ciblera la question de la responsabilité collective de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux. Cette orientation s'articulera autour des trois objectifs suivants :

- Décrire les difficultés rencontrées pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine dans un environnement rural éloigné des centres plus densément peuplés;
- Connaître les outils légaux, réglementaires et incitatifs permettant aux autorités municipales d'assumer un rôle proactif;
- Explorer divers modèles de mise en valeur pertinents en milieu rural.

Monique Nadeau-Saumier, historienne de l'art et de l'art architectural, présentera les lieux patrimoniaux dans lesquels aura lieu le colloque et dira comment la MRC de Coaticook se distingue par son patrimoine bâti à caractère religieux. Trois autres conférences seront présentées en après-midi :

- « L'expérience de Saint-Camille », par Claude Larose, ex-maire de Saint-Camille;
- « Les Amis du patrimoine », avec Sylvie Cholette, coordonnatrice, et France Levesque, présidente de l'organisme;
- « Héritage Anneplinois », avec Yvon Charbonneau.

Vous êtes attendus en grand nombre. Si vous voulez vous inscrire, laissez votre nom et votre numéro de téléphone au 819-849-7083, poste 228, ou en écrivant à culture@mrcdecoaticook.qc.ca.

Musée Beaulne

Un centre de documentation au service de la recherche et de l'éducation

Étymologiquement, le mot « document » vient du latin *documentum*, « ce qui sert à instruire ». C'est un dérivé de *docere*, qui signifie « enseigner, informer ». Un musée est avant tout un lieu de savoir. Afin de jouer efficacement ce rôle, il se doit d'emmagasiner une multitude de données sur divers supports et d'organiser leur transmission au public.

Le centre de documentation du Musée Beaulne a toujours été le creuset de l'information historique de la région, rôle qu'il partage avec la Société d'histoire depuis 1996. Le centre conserve des livres, plusieurs fonds d'archives, une grande quantité de photographies, des périodiques, des cartes et des plans, des affiches, ainsi que des documents audiovisuels. Il sert d'abord à l'interne, pour la conception et la préparation d'expositions et pour les activités du service éducatif qui s'adressent aux plus jeunes. Par exemple, les trousseaux éducatifs prêtés de temps en temps aux écoles y sont répertoriés. En ce qui concerne l'externe, le centre répond aux demandes de recherche de la population et des compagnies locales, relativement à d'anciennes photographies familiales ou à des événements historiques. Le centre est une mine de renseignements pour les historiens. L'art et la culture, l'histoire et le patrimoine, les faits de

société, les sciences et les techniques ainsi que la vie pratique sont les principales thématiques traitées dans la documentation.

La mise en place et l'organisation du centre de documentation ont été une œuvre de longue haleine, réalisée par des bénévoles et des contractuels. Pendant de longues années, deux bénévoles dévoués, Howard Dresser ainsi que l'illustre Françoise Maurice, ont donné de nombreuses heures au Musée pour classer, archiver et répertorier des milliers de documents. Les chercheurs qui ont sollicité leurs services sont toujours repartis très satisfaits. Plus récemment, en 2011 et en 2012, Annie Roy, archiviste de formation, a actualisé le système de classement et d'archivage, en informatisant le répertoire après un minutieux travail de tri.

Aujourd'hui, le centre de documentation est l'une des fiertés du Musée, en raison de la clarté du classement et de l'archivage des documents, d'autant plus que le répertoire contient plus de 10 000 articles. L'accès à tout ce corpus est convivial et gratuit. Il faut cependant prendre rendez-vous afin de s'assurer de la disponibilité d'un membre de l'équipe pour se faire guider.

Info : 819-849-6560



Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

« Dire Lire l'Estrie »

Outil de promotion des auteurs de l'Estrie, le projet « Dire Lire l'Estrie » est né de la volonté de la commission Lettres, livre et oralité du Conseil de la culture de l'Estrie de mettre en lumière et de valoriser les auteurs et les orateurs de l'Estrie, et éventuellement l'ensemble des artistes de la région. Regroupant différents acteurs de la scène littéraire (écrivains), du domaine du livre (bibliothécaires, libraires) et des arts de la parole (slam, poésie performée), le groupe de travail a développé un outil qui facilite le repérage des créateurs d'ici.

Rappelant à la fois des plumes d'écrivain, un livre ouvert et l'éclat de la voix, la création textuelle et illustrée de l'artiste Isabelle Renaud a été retenue par la Commission à la suite d'un appel de projets. Lancé officiellement à l'automne 2013, le nouveau logo a été progressivement implanté dans la grande majorité des bibliothèques de l'Estrie (comme ici, à Coaticook), ainsi que dans certaines librairies, où l'on peut le retrouver sous la forme d'un autocollant apposé sur le dos des livres estriens.

Avec l'aide de l'Association des auteurs et auteures des Cantons de l'Est, nous avons créé une liste des auteurs de la région, qui sera bonifiée annuellement pour inclure les nouveaux venus, afin de simplifier le travail des bibliothèques et des librairies. C'est l'Association qui gère la production et la vente des autocollants. Le logo est aussi disponible en



téléchargement. Il peut être imprimé sur des affiches de spectacles littéraires, de contes, de slam ou de poésie performée.

Prenant part au projet, la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook et le Réseau Biblio de l'Estrie vous invitent donc à rechercher les livres portant l'autocollant « Dire Lire l'Estrie » sur leurs rayons lors de votre prochaine visite.

Bonne découverte!

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Vous cherchez la perle rare pour vos échanges de cadeaux? On a peut-être la solution à bon prix!

Ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30 au sous-sol de la bibliothèque, la boutique offre un vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt lors des heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Info : Philippe Marcoux, 819-849-4013, poste 106

www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins

www.auxvieuxbouquins.webs.com



ACTIVITÉS À VENIR

- Mercredi 18 février à 19 h : « Faire une épicerie économique sans se priver ». Conférence sur les saines habitudes de vie avec Vanessa Pinsonneault.
- Samedi 28 février à 10 h : Heure du conte avec Ariane.
- Samedi 14 mars à 10 h : Heure du conte avec Ariane.
- Jeudi 12 mars à 19 h : « En vie : prendre le pouvoir sur ma santé ». Lancement-conférence avec Tahné Parent.

COUPS DE CŒUR de février

- 

Je vais mieux
David Foenkinos
- 

Cher John
Nicholas Sparks
- 

Un paradis trompeur
Henning Mankell



28 FÉVRIER À 20 H

Alejandra Ribera – Une voix profonde, douce, sensuelle, rauque, une artiste qui se laisse guider par le cœur et les émotions en gardant les yeux ouverts sur la vie. **FE**



3 MARS À 14 H

Cinéma – Les nouveaux héros. Pour agrémenter la semaine de relâche, nous offrons un film pour toute la famille. Une activité des plus intéressantes. **PF**

4 MARS À 20 H

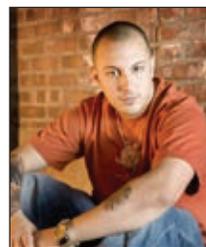
Cinéma pour ados – Dracula inédit. Une agréable sortie en groupe et un film palpitant. **PF**

5 MARS À 14 H

Cinéma – La Cloche et l'Idiot 2, un bel après-midi en perspective! **PF**

6 MARS À 20 H

Samian – Ce rappeur algonquin présente un spectacle aux accents personnels, spirituels et intimes. Après s'être retiré du milieu musical un bout de temps, il revient avec des attitudes personnelles, mais demeure le guerrier qu'il a toujours été, endossant son rôle d'ambassadeur avec fierté. **FE**



14 MARS À 20 H

Doum Paquet – Bien connu dans la région, Doum a mis sur pied un spectacle qui saura plaire et surprendre. Trouvant l'équilibre entre les mélodies de sa création et celles qui ont rythmé sa vie, il nous livrera sur un ton folk, blues et country le meilleur de ses racines.



15 MARS À 19 H

Harry Manx – Ce musicien marie la musique classique indienne et le blues du Sud des États-Unis dans une formule sonore bien personnelle. Un coup de cœur assuré.



20 MARS À 20 H

Coco Méliès et Elliot Maginot –

Ces deux artistes à découvrir nous invitent à un spectacle dans un univers musical qui nous rejoint. Une musique émergente et un folk sensible. **FE**



N'oubliez pas le **SOUPER-BÉNÉFICE DU PACC**, le 1^{er} mai, avec son souper aux saveurs locales et son défilé de mode aux créations originales.

Info : www.pavillondesarts.qc.ca

Des forfaits avantageux pour profiter de ces spectacles :

PF = Passeport Famille à **20 \$** (parents et enfants d'une même famille pour un spectacle familial).

FE = Forfait Étudiant – 10 billets pour **100 \$** (quantité limitée) ou Rabais de **15 %** sur le coût d'un billet au tarif courant.

SOUPER SPECTACLE = À l'achat d'un souper spectacle, obtenez **20 %** de rabais sur un billet et une table d'hôte quatre services pour 25 \$ taxes incluses au Coffret de l'imagination de Coaticook.

*Les offres de rabais ne peuvent être jumelées.

La course **UNIS POUR LA CAUSE** revient cette année

Le comité organisateur de la course Unis pour la cause est heureux d'annoncer que l'événement se tiendra cette année le **31 mai**.

Cette année, l'événement viendra en aide à Brandon Norris, un résident de Waterville âgé de deux ans et atteint de fibrose kystique. Les sommes recueillies serviront à acheter de l'équipement qui facilitera les traitements que ce bambin doit recevoir tous les jours.

Les pompiers de Waterville appuient l'événement et lancent un défi à toutes les casernes de la région : former une équipe de trois pompiers qui s'affronteront dans une course compétitive d'un kilomètre en portant leur habit de combat intégral (sans la partie faciale). Un spectacle pour petits et grands à ne pas manquer!



L'invité d'honneur, Daniel Grimard, un résident de Waterville, a participé à des ultramarathons de 100 miles (160 km), courus sur une période de vingt-quatre heures consécutives. Par son parcours exceptionnel, il a démontré que chacun et chacune peut se fixer un objectif et prendre goût à le réaliser.

Le comité organisateur souhaite de tout cœur mobiliser un grand nombre de participants et de participantes. Ensemble, nous faisons la différence.

Inscription en ligne :
www.sportchrono.com

Info : unispourlacause@hotmail.ca

Comité organisateur : Isabelle Carbonneau, Véronique Blais, Annie Letendre et Janic Mimeault

l'Éveil Ressource communautaire en santé mentale

Formation Sentinelle

En collaboration avec JEVI – Centre de prévention du suicide de l'Estrie, l'Éveil présente la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide* le **30 avril**. La formation s'adresse aux personnes adultes non intervenantes, qui œuvrent de près ou de loin auprès d'une clientèle à risque, ainsi qu'aux personnes désirant agir en prévention du suicide dans leur milieu. D'une durée de sept heures, cette formation gratuite permet de se familiariser avec la crise suicidaire et de connaître les comportements et les attitudes à adopter afin d'accompagner une personne en détresse vers la ressource appropriée. La formation peut être adaptée aux personnes qui l'ont déjà suivie et qui souhaiteraient une mise à niveau de trois heures. Pour toute autre information ou pour vous inscrire, contactez Stéphanie au 819-849-3003.



Le Trottibus A BESOIN DE VOUS

L'automne dernier, le projet du Trottibus, « l'autobus qui marche », prenait son départ à l'école Gendreau. Un circuit avait alors été mis en place, avec pour premier arrêt le coin des rues des Érables et Merrill. Suivant l'axe de la rue Merrill et empruntant la rue de l'Union, plus d'une vingtaine d'élèves marchaient chaque matin pour se rendre à l'école. Après une courte pause depuis le 19 décembre, le Trottibus reprendra la route le **30 mars prochain**. Un deuxième trajet sera mis en place. Il desservira le secteur Couillard. Le premier arrêt sera au coin des rues Daigle et de Barnston. Le Trottibus empruntera les rues de Barnston et Main Ouest.

Pour permettre aux enfants de prendre le Trottibus, nous avons besoin de bénévoles pour les deux trajets (rue Merrill et rue de l'Union, ainsi que rue de Barnston et rue Main Ouest). Il vous suffit

d'accompagner les enfants jusqu'à l'école. Vous pouvez être bénévole un matin ou plus par semaine, ou encore vous inscrire sur la liste des remplacements. Vous trouverez les heures des différents départs sur la carte ci-jointe.

Inutile de vous rappeler tous les bienfaits de la marche chez les enfants et les adultes.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire comme bénévole, veuillez contacter Suzanne Lanciaux au 819-849-7075.

Le Trottibus est un projet de la Société canadienne du cancer, rendu possible grâce à l'appui financier de Québec en Forme et à la contribution des bénévoles.



**Les trajets Trottibus
de l'école Gendreau
Du 30 mars au 23 juin 2015**



RECYCLAGE DU VERRE : *des mythes à la réalité*

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles, MRC de Coaticook

Des organismes déploient beaucoup d'efforts pour promouvoir la consigne des bouteilles de vin. Bien que leurs actions soient louables, quelques mauvaises informations sont véhiculées dans les médias et méritent des clarifications.

Le verre récupéré par nos bacs de récupération va à l'enfouissement.

FAUX Le verre connaît un problème de débouché : vrai. Par contre, il ne va pas à l'enfouissement, du moins pas en tant que déchet. Le verre concassé est utilisé dans les lieux d'enfouissement, dont celui de Coaticook, en remplacement des matériaux bruts nécessaires aux opérations (matériel drainant ou recouvrement journalier). Plutôt que d'utiliser des tonnes de sable et de pierres, on utilise du verre concassé.

Ce n'est pas la meilleure forme de valorisation pour le verre, mais c'est beaucoup mieux que l'enfouissement. Les acteurs de la récupération travaillent ardemment à la recherche de débouchés pour le verre, et de bonnes nouvelles seront bientôt annoncées.

Le verre qui est mis dans le bac de recyclage se brise et contamine les autres matières.

FAUX Au centre de tri, le verre est concassé afin d'être séparé mécaniquement. Les bouteilles qui se brisent dans le transport ne causent donc pas de problème. Très peu de verre se retrouve dans les ballots de papier.

Le vrai contaminant est le plastique, les sacs en particulier. C'est pourquoi on demande de les regrouper dans un même sac. Les sacs solitaires restent coincés dans les équipements et plusieurs se retrouvent mêlés au papier et sont rejetés plus tard dans le procédé de recyclage.

Le verre issu de la collecte sélective est de mauvaise qualité, alors que celui de la consigne serait grandement supérieur.

VRAI Toute matière triée à la source est toujours de meilleure qualité que celle des matières extraites d'un mélange pêle-mêle. Le verre trié à la source,



VISITE AU CENTRE DE TRI

Il reste quelques places disponibles pour une visite au centre de tri le **lundi 23 février en avant-midi**. Réservation nécessaire au **819-849-9166**. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle sur le site www.recupestrie.com/visite-virtuelle.

par la consigne par exemple, aurait donc une valeur supérieure au verre issu de la collecte sélective et trouverait forcément plus facilement preneur sur les marchés de la récupération.

La consigne des bouteilles de vin pourrait permettre de récupérer un verre de meilleure qualité, mais comme elle ne couvrirait pas tous les contenants de verre, elle ne serait qu'une partie de la solution. Notre centre de tri régional est constamment à la recherche des meilleurs débouchés pour les matières récupérées et invite la population à continuer de mettre les bouteilles et les pots en verre dans le bac de recyclage.

Nouvelle subvention pour des projets d'amélioration de la *qualité de l'eau*

Le 21 janvier dernier, le conseil de la MRC a adopté un nouveau fonds de cours d'eau de 25 000 \$ pour financer des projets liés aux trois grandes orientations suivantes :

- **l'amélioration de la qualité de l'eau;**
- **la mise en valeur, le maintien et la restauration des écosystèmes aquatiques;**
- **la sécurité des citoyens face au libre écoulement de l'eau et aux risques d'inondation.**

Outre les projets de stabilisation de rive et de plantation en bande riveraine, plusieurs autres projets

structurants peuvent être admissibles, tels que l'accompagnement des agriculteurs pour des changements de pratique culturale ou l'identification de leur bande riveraine, la protection de milieux humides, l'aménagement de frayères, la sensibilisation et la formation, etc.

Vous avez un projet susceptible d'améliorer la qualité de l'eau? Contactez l'inspecteur régional des cours d'eau de la MRC : inspection@mrcdecoaticook.qc.ca. La date limite pour le prochain appel à projets est le **6 avril**.

Le fonds de cours d'eau en bref :

Promoteurs admissibles :

Privé, municipalité, MRC, OBNL, fabrique

Projets admissibles :

Le projet soumis doit cadrer avec les orientations du fonds de cours d'eau

Aide financière :

En fonction du volet collectif (aucun maximum) ou du volet individuel (50 %, maximum 5 000 \$)

Deux appels à projets par année :

1^{er} lundi d'avril avec 80 % du budget disponible et 1^{er} lundi de septembre avec 20 % du budget disponible



Daniel Boisvert, gérant de la ferme du CIARC, a obtenu son DEP en production animale grâce à la RAC.



La reconnaissance des acquis et des compétences en agriculture UNE DÉMARCHE QUI RAPPORTE

Votre expérience compte! Vous avez de l'expérience en production animale ou en production horticole? La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) répond à vos besoins. C'est un programme qui permet d'évaluer vos compétences et de les faire reconnaître officiellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), peu importe où, quand et comment vous les avez acquises.

Le programme s'adresse aux producteurs agricoles qui cumulent de l'expérience de travail et qui désirent obtenir un portrait officiel de leurs compétences relativement à une formation reconnue. La RAC permet une démarche pour l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). C'est payant et avantageux, car la durée de la formation est réduite. Plusieurs raisons motivent une telle démarche, notamment l'amélioration de la production, la diminution des heures de formation, la recherche d'emploi, l'amélioration des connaissances en termes d'avancée technologique ou encore l'admissibilité à une subvention de la Financière agricole du Québec.

Le Centre de formation professionnelle de Coaticook-CRIFA est le seul centre d'expertise en agriculture dans la région de l'Estrie à offrir ce service dans les domaines de la production animale (production laitière, bovine, porcine ou autre) et de la production maraîchère ou horticole. Cette démarche offre de la latitude et une approche personnalisée, sans toutefois de compromis sur la rigueur et la validité de la formation reconnue par le MELS.

L'inscription en reconnaissance des acquis est simple et s'adresse à tous les producteurs possédant de l'expérience de travail, mais aucune reconnaissance officielle. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martine Tremblay, conseillère pédagogique, au 819-849-9588, poste 2335.

Le juste prix à la Ressourcerie des Frontières

Le saviez-vous?

- Un des principaux défis de la Ressourcerie est de déterminer le juste prix des articles en magasin. Le juste prix est un prix accessible, c'est-à-dire un prix qui permet à chacun d'avoir accès aux biens du quotidien. C'est aussi un prix qui permet à la fois une activité économique locale créatrice d'emplois et une seconde vie à un objet réutilisé, réparé ou restauré.
- Les prix sont fixés grâce à des recherches Internet, à des échanges avec d'autres ressourceries et à l'expérience acquise au fil des jours.
- Les critères retenus sont l'état général de l'article, la qualité des matériaux, la finition, la marque, la tendance, la mode, le style et les couleurs, la rareté, l'usure, la présence ou non d'imperfections, etc.
- C'est plus de 70 000 articles qui sont nettoyés et évalués chaque année, soit environ 200 articles par jour. Le défi est grand, si l'on considère l'unicité des articles reçus. Nous sommes toujours ouverts à des suggestions pour nous améliorer.
- Les articles en vente dans notre magasin général représentent près de 20 % des 688 tonnes de matières récupérées en 2014. Le reste est démantelé pour être recyclé. Seulement 9 % des articles reçus ont été jetés.
- Si après trois mois l'objet n'a pas trouvé preneur, un rabais additionnel allant jusqu'à 30 % peut être appliqué. Ensuite, l'objet est placé dans la zone de liquidation et est mis à l'enchère. C'est la zone de la dernière chance. Toute offre raisonnable est acceptée avant que l'article soit recyclé.
- La Ressourcerie collabore avec une vingtaine de partenaires du milieu : projet de restauration de meubles avec l'école secondaire La Frontalière, projet d'intégration et de stages en milieu de travail avec le Carrefour jeunesse-emploi, aide aux démunis avec le projet de dépannage-meubles avec le CSSS, le Centre d'action bénévole et l'Éveil, etc.
- En faisant vos achats à la Ressourcerie, vous permettez à l'entreprise de maintenir 20 emplois permanents et des postes destinés aux personnes en intégration à l'emploi (4 à 7 par année).



Nous avons également à cœur de maintenir un endroit de magasinage propre et invitant.

Ce qui nous distingue : la diversité de nos produits et la qualité de notre service. Une équipe de valoristes chevronnés vous accueillera avec un enthousiasme contagieux.

Vous ne trouvez pas ce que vous désirez? N'hésitez pas à nous poser des questions, et n'oubliez pas que nous plaçons des nouveautés en magasin tous les jours.

Des ressources qui gagnent à être connues

◆ CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet au CLD de la MRC de Coaticook

BANQUE D'OPPORTUNITÉS

Vous démarrez votre entreprise et vous cherchez un local à louer ou à acheter? Vous avez des locaux commerciaux à vendre ou à louer? Consultez la banque d'opportunités de la région, qui regroupe les offres d'espaces commerciaux de la région. Une section « terre à louer » vient d'être mise en place. La banque d'opportunités est un service gratuit. Veuillez contacter Géraldine Lansiaux (projets@tourismecoaticook.qc.ca) pour y afficher vos offres.

www.cldmrccoaticook.qc.ca

BANQUE DE SERVICES AUX ENTREPRISES

Vous êtes un travailleur autonome et désirez faire connaître vos services? La banque de travailleurs autonomes de la MRC de Coaticook vous offre la possibilité d'afficher vos services gratuitement. Pour les entreprises, cet outil met à votre disposition une banque de personnes ressources, que ce soit pour du travail occasionnel ou à temps partiel.

www.cldmrccoaticook.qc.ca/banque-services-entreprises

CLUB DES TRAVAILLEURS AUTONOMES

Le Club des travailleurs autonomes de Waterville est un regroupement pour partager des ressources et des connaissances et pour briser l'isolement. Ouvert à tous les travailleurs autonomes de la MRC, le Club offre une plateforme d'échange et de rencontres.

www.facebook.com/groups/travailleursautonomeswaterville



RAPPEL

FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

Il ne reste plus que **deux semaines** pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le **4 mars**. Rendez-vous sur le site Internet de la MRC de Coaticook (www.mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.

FAMILLES

Les établissements de la CSHC au rythme des Journées de la persévérance scolaire



◆ CHRONIQUE ÉDUCATION

Par *Marie-Claude David*

Conseillère en communication de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Depuis lundi, et jusqu'à vendredi, c'est avec enthousiasme et créativité que les élèves et les équipes-écoles des établissements d'enseignement de la Commission scolaire des Hauts-Cantons vivent les *Journées de la persévérance scolaire*.

Les JPS, comme on les appelle, sont un moment privilégié pour souligner cette qualité chez les élèves. D'ailleurs, une foule d'activités sont organisées dans les écoles pendant cette semaine : ateliers, rencontres avec des modèles de persévérance, correspondance avec les proches sur le thème, échange d'encouragements, témoignages, remise de bracelets sont quelques-unes des activités prévues au programme.

L'affaire de tous

La persévérance scolaire, c'est aussi l'affaire de tous et toutes, et c'est toute la communauté qui est gagnante à encourager ses élèves, petits et grands. En encourageant la persévérance, on travaille à contrer le

décrochage, et l'on sait que le décrochage a des impacts socioéconomiques majeurs dans une société. La persévérance scolaire est garante d'une prospérité à long terme. Elle permet d'assurer une relève et une main-d'œuvre qualifiée. À ce titre, la CSHC tient à remercier les partenaires qui s'impliquent et s'associent à la cause.

Un survol des activités dans les écoles primaires

Histoire de vous faire vivre un peu la thématique de cette semaine, voici un aperçu des activités se déroulant dans les écoles.

À l'École Sacré-Cœur, chaque élève est représenté sur une photo avec l'adulte considéré comme le plus aidant pour persévérer à l'école. La photo est accompagnée d'un texte où l'élève explique comment cet adulte l'aide.

Afin d'encourager les jeunes, nous pourrions les inviter à s'approprier ces facteurs de persévérance :

1. **J'ai du plaisir** à apprendre.
2. **J'accumule** les petites victoires.
3. **Je visualise** mes rêves.
4. **J'adopte** de saines habitudes de vie.
5. **Je découvre** mes forces.
6. **Je m'engage** dans les activités de mon école.
7. **Je choisis** bien mes amis.
8. **Je fais confiance** aux gens qui croient en moi.
9. **Mes études d'abord**, mon travail ensuite.
10. **Ma réussite m'appartient.**

À l'École Gendreau, les élèves s'envoient des feuilles de persévérance. En échangeant des mots d'encouragements écrits sur des feuilles, les élèves formeront par la suite leur arbre de la persévérance.

À l'École Monseigneur-Durand, on attend le printemps pour vivre la 5^e édition du Marathon de lecture : une journée entière consacrée à la lecture avec les élèves, le personnel et des membres des familles et de la communauté qui viennent partager leurs coups de cœur littéraires.

À l'École Saint-Luc, on remet des certificats aux persévérants et persévérantes, et une activité récompense est offerte aux plus jeunes.

Vous voulez encourager la persévérance?

Des outils sont à votre disposition. Il s'agit de cliquer sur le Babillard du site des JPS Estrie : www.reussiteeducativeestrie.ca/jps/fr.

Vous y trouverez de l'information, des reportages réalisés par les jeunes et des idées d'encouragement.

Source : Réussite Montérégie

Et pourquoi ne pas faire durer la Semaine de la persévérance scolaire pendant toute l'année?

Conférences et ateliers offerts dans la MRC de Coaticook



RÉSIDENCES POUR ÂNÉS

Mercredi 4 mars à 13 h 30

Au CAB de la MRC de Coaticook
23, rue Cutting à Coaticook
GRATUIT

Animée par l'ACEF Estrie, une association de défense des droits des consommateurs.

CHOISIR SA RÉSIDENCE

- Comment se préparer à magasiner sa résidence
- Questions à poser pendant la visite
- Les agences : avantages et inconvénients
- Éléments à vérifier ou à négocier avant de signer le bail

CONNAÎTRE SES DROITS

- Le bail et l'annexe au bail (les particularités d'un bail en résidence)
- Modification au bail, augmentation de loyer, reconduction et non-reconduction du bail (les règles, les délais, les droits)
- Les ressources et l'aide financière

Inscription requise : 819-849-7011, poste 223, ou aines_srg@cabmrccoaticook.org

QU'EST-CE QU'UN PROCHE AIDANT?

Formation offerte par le CAB de la MRC de Coaticook.
GRATUIT

Mardi 10 mars à 13 h 30, à la salle communautaire de **Compton**; 29, chemin de Hatley

Mercredi 11 mars à 13 h 30, au Centre d'action bénévole de **Coaticook**; 23, rue Cutting

Lundi 16 mars à 13 h 30, à la salle communautaire de **Saint-Herménégilde**; 776, rue Principale

Que signifie le mot « proche aidant »? Une formation pour permettre aux proches aidants de s'outiller afin de préserver leur santé et de pouvoir aider le plus longtemps possible.

Service de répit disponible.

Inscription requise : 819-849-7011, poste 223, ou aines_srg@cabmrccoaticook.org

VOS IMPÔTS SONT UN CASSE-TÊTE?

Impôts pour personnes à faible revenu

De 13 h 30 à 16 h

GRATUIT

Présentez-vous à l'une des séances d'inscription :

- **2 mars, Barnston-Ouest/Stanstead-Est**
Centre communautaire de Way's Mill;
2081, chemin Way's Mill
- **5 mars, Martinville/Sainte-Edwidge**
Bureau municipal de Martinville;
233, rue Principale Est

- **12 mars, Saint-Venant-de-Paquette/East Hereford**
Centre municipal de Saint-Venant-de-Paquette;
5, chemin du Village
- **19 mars, Dixville**
Salle du conseil municipal; 251, chemin Parker
- **23 mars, Saint-Herménégilde**
Centre communautaire; 776, rue Principale
- **26 mars, Compton**
Centre communautaire; 29, chemin Hatley
- **9 avril, Waterville**
Salle du conseil municipal;
170, rue Principale Sud
- **14 avril, Saint-Malo**
Local de l'Âge d'Or; 459, route 253
- **25 février; 4, 11, 18 et 25 mars; 8, 15 et 22 avril, Coaticook**
Sous-sol de l'église Saint-Jean; 50 rue Court

Les bénévoles du CAB recueilleront vos documents et les transmettront aux personnes formées pour préparer vos déclarations.

- **PERSONNE SEULE** : Revenus annuels de 25 000 \$ et moins
- **COUPLE** : Revenus annuels de 33 000 \$ et moins
- **UN ADULTE AVEC UN ENFANT** : Revenus annuels de 27 000 \$ et moins (2 000 \$ pour chaque personne supplémentaire)
- Vous devez gagner moins de 1 000 \$/an en revenus d'intérêts

Ces journées d'inscription sont possibles grâce à la collaboration du Carrefour d'information aux aînés.

Des frais de dossier et de traitement de 3 \$ sont payables à l'inscription.

Info : 819-849-7011, poste 224

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2015 : LIBÉREZ NOS CORPS ET NOS TERRITOIRES

Vendredi 6 mars, 9 h 30 à 14 h

Invitée spéciale : Samanía. Amérindienne impliquée auprès des femmes de sa communauté, elle fera vivre une cérémonie de purification et parlera de la réalité des femmes autochtones.

Deux kiosques sur place offriront des produits artisanaux amérindiens.

ACTIVITÉ GRATUITE

Repas payant (réservez avant le 1^{er} mars) :

- 15 \$ par adulte et enfant de plus de 13 ans
- 8 \$ par enfant de 6 à 12 ans
- Gratuit pour les 5 ans et moins

Au Centre communautaire Élie-Carrier
(464, rue Merrill, à Coaticook)

Info : Carmen Michaud, 819-849-2200



SOIRÉE PAPA-ENFANT (2-12 ANS)

Mardi 24 février, dès 17 h 30

Pizza et activités diverses
5 \$ par famille

FORMATION EN RCR

Mercredi 25 février

Pour les parents, de 9 h à 12 h
Pour tous, de 18 h à 21 h
GRATUIT

Inscription obligatoire

RENCONTRES PRÉNATALES INTENSIVES

Les vendredi et samedi 27 et 28 février

Vendredi, de 19 h à 21 h,
au CHUS-Fleurimont

Samedi, de 9 h à 16 h,
au CAB de la MRC de Coaticook

Inscription obligatoire



BAMBIN FUTÉ (12-24 MOIS)

Les samedis 7, 14 et 21 mars

De 9 h 30 à 11 h 30

Des moments uniques et chaleureux à partager avec votre bambin

Thèmes abordés :

- La séparation parent/enfant
- L'apprentissage et le développement
- La propreté
- L'alimentation
- Les crises de colère

Inscription obligatoire

Pour information et inscription :

819-849-7011, poste 231,
ou sfamilles1@cabmrccoaticook.org

Pourquoi inscrire mon enfant au programme Passe-Partout?

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par Karine Ménard

Accompagnatrice de milieu pour le regroupement des partenaires pour Mobilis'action 0-5 ans des la MRC de Coaticook

Envoyer mon enfant de quatre ans à l'école? Est-ce trop tôt?

Pourquoi ne pas laisser l'enfant dans son service de garde actuel?

Pourquoi ne pas lui laisser vivre ses derniers moments d'enfance, avant sa scolarité, qui va durer, avouons-le, minimum douze ans!

Si votre enfant a atteint l'âge de quatre ans avant le 1^{er} octobre dernier, vous avez sûrement reçu l'invitation pour l'inscrire au programme Passe-Partout, qui aura lieu dans sa future école. Pour mieux vous faire comprendre ce programme, j'ai interrogé l'équipe de Passe-Partout de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, formée de Josée Arseneault, de Christine Lachance et de Liliane Bilodeau, trois femmes qui ont à cœur l'intégration de votre enfant dans sa future école. J'ai aussi parlé avec une maman qui vit présentement cette expérience avec son enfant.

Pour l'enfant, quitter le milieu de garde ou la maison et se retrouver enfin, à cinq ans, à l'école des grands peut amener son lot d'inquiétudes, d'insécurité et de peurs. Il ou elle va soudainement se trouver dans un nouveau groupe d'enfants du même âge, dans un milieu inconnu. On lui demandera de respecter de nouvelles consignes, une nouvelle routine. Ouf, quel changement!

Le programme Passe-Partout prépare l'enfant à la vie scolaire et est en cela une option très intéressante. Au cours des rencontres mensuelles, votre enfant va apprivoiser son nouveau milieu et sa nouvelle classe, rencontrer le personnel de l'école et son futur professeur. Votre enfant va faire l'expérience de son nouvel horaire, va apprendre de nouvelles règles de vie en grand groupe, les mêmes que dans le monde scolaire. Tous ces nouveaux apprentissages se font à travers le jeu, au rythme de l'enfant. Le programme vise une intégration en douceur et donne le goût d'aller à l'école.

Pour les parents, le programme Passe-Partout est une occasion d'observer son enfant en action dans le milieu scolaire. Les parents seront invités à partager

des activités avec leur enfant. Les rencontres destinées aux parents permettent de partager sur leurs craintes, de comparer leur réalité avec d'autres parents et de poser des questions. Elles permettent aussi de recevoir de l'information sur différents sujets reliés à l'intégration de leur enfant et d'être redirigés vers des professionnels, si l'enfant présente des particularités.

Émélie Beaulieu, maman de Christophe, nous confie qu'elle a bien aimé son expérience avec le programme Passe-Partout. Elle dit que ce programme a aidé son fils à se familiariser avec le système scolaire et son fonctionnement. Elle ajoute que le programme mise sur l'autonomie par ses rencontres progressives : « Les premières rencontres, le parent demeure sur place. Par la suite, les rencontres se déroulent en alternance, soit parent-enfant, soit enfant seul ». L'enfant réalise à la maison de petites activités liées au thème de la rencontre et rapporte son livret à chaque rencontre. Cela lui donne de nouvelles responsabilités. Émélie dit avoir particulièrement aimé le petit bilan d'observations de son enfant, fait durant le programme : « Cela permet d'échanger sur les forces et les faiblesses de ton enfant. »



DE RÊVE ET DE persévérance...

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par Jacinthe Joyal

Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse et de développement Conciliation études-travail au CJE de la MRC de Coaticook

Vous êtes-vous déjà senti gonflé de satisfaction et de fierté? Vous souvenez-vous dans quelle situation vous avez ressenti cela? Je serais prête à parier que c'est à la suite d'un effort important de votre part, qui s'est soldé par une réussite...

Rester à l'école et obtenir son diplôme est peut-être en soi un défi de taille pour les jeunes, quelque chose qui leur demande de grands efforts. C'est pourquoi l'école La Frontalière et plusieurs organismes du milieu travaillent de concert pour développer des projets qui les motivent à persévérer et donnent un sens à leurs efforts. IDEO 16-17, pris en charge par le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook, collabore à un projet « trippant » pour les jeunes qui ont de la difficulté à rester motivés à finir leur secondaire. Il s'agit du PEP (Parcours d'études professionnelles), qui propose un parcours accéléré et concret menant à la diplomation



professionnelle, et peut-être à la diplomation secondaire. Les jeunes trouvent dans cette formule alternant contacts avec le milieu professionnel et études une source de motivation à la hauteur de leurs champs d'intérêt et de leurs capacités à ce moment-clé de leur vie. Avec un diplôme en poche et gonflés de la fierté d'avoir réussi, nos jeunes deviennent ainsi des acteurs de développement, tant pour leur vie personnelle qu'économique.

Coaticook est vraiment derrière la réussite de ses jeunes. Non seulement les professeurs sont là pour les soutenir, mais les élèves qui travaillent peuvent compter sur l'encouragement de leur employeur! Dans la région de Coaticook, pas moins de 38 employeurs se sont engagés à soutenir les étudiants dans leurs efforts vers la réussite, en leur offrant des conditions adaptées à leur réalité.

VOICI LA LISTE DES EMPLOYEURS CONCILIANTS DE LA RÉGION.

Acti-Sports, La Frontalière, Boutique PLUS, Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, camp Val-Estrie, Camping du Pont Couvert, CJE de la MRC de Coaticook, Coop de Compton, Coop des Cantons Unimat, Dépanneur Waterville, garage Clément Lavoie Esso, ferme Carbonneau, ferme du CIARC, ferme Hans Stirnimann, ferme M. Grenier et fils, ferme Miroc, ferme Philmarco, marché IGA, J. M. Champeau inc., Pharmacie Jean Coutu, Maison des jeunes de Coaticook, Maison des jeunes de Waterville, Lafaille et Fils ltée, Laiterie de Coaticook ltée, Jardin des trouvaillies, Marché Morin, McDonald's, Multi X, Parc de la Gorge de Coaticook, parc Découverte nature de Baldwin, Pharmacie Brunet, Pharmacie Uniprix, Pub l'Épervier, Resto le Franc-But, Services financiers G. Thibeault, Subway, Tigre géant, Tim Hortons, TRIBU, Verger Ferland.

C'est la semaine des *Journées de la persévérance scolaire*. Le milieu scolaire et les employeurs de la région soulignent les efforts des jeunes coaticookois et sont là pour les encourager à aller au bout de leurs compétences et pour les aider à bien s'outiller, parce que les rêves peuvent se réaliser!

Pour de l'information sur le programme Conciliation études-travail, contactez Jacinthe Joyal au 819-849-0440, poste 230, et pour les programmes PEP et IDEO 16-17, Édith Baillargeon, poste 229.

QUELQUES RAPPELS DE SÉCURITÉ INCENDIE



◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Chargé de projet en sécurité incendie à la MRC de Coaticook

Les pompiers des services incendie de la région font des centaines de visites de prévention incendie dans les logements et les résidences. Ces visites n'ont d'autre but que de s'assurer que les citoyens sont en sécurité. Plusieurs points fréquemment constatés lors des visites doivent être corrigés. En voici quelques-uns, faciles à régler.

CENDRES CHAUDES

La présence de chaudières de cendres dans les résidences est fréquente. Cette situation est extrêmement dangereuse pour deux raisons. Les cendres peuvent rester chaudes et se rallumer après deux semaines. De plus, elles dégagent du monoxyde de carbone. Ce gaz, qui est incolore et inodore, est dégagé lorsqu'il y a de la combustion et est très nocif. Lorsqu'il est respiré sur une longue période, il peut causer des maux de tête, des vomissements et peut même entraîner la mort. C'est pourquoi vous devez sortir les chaudières de cendres chaudes à l'extérieur, loin des bâtiments.

MONOXYDE DE CARBONE

Il est obligatoire d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone pour tout bâtiment dont le chauffage est au bois, à l'huile, au gaz naturel ou au gaz propane ou dont le garage est contigu, selon l'article 78 du Règlement municipal relatif à la prévention contre les incendies (RMPCI). L'avertisseur doit être placé préférentiellement près des chambres ou près de l'appareil de chauffage.

AVERTISSEURS DE FUMÉE

On le répète souvent, mais encore trop d'anomalies sont constatées au sujet des avertisseurs de fumée. Il doit y en avoir au minimum un par étage de chaque logement ou résidence. Les avertisseurs doivent être situés près des chambres à coucher (article 70, RMPCI). S'ils sont électriques, assurez-vous qu'ils soient aussi munis de piles pour que vous soyez protégé en tout temps, même en cas de panne électrique.

NUMÉROS D'IMMEUBLE

Depuis quelques années, des numéros d'immeuble réfléchissants sont installés par les municipalités dans les territoires ruraux. Le but est de faciliter le repérage des adresses et d'accélérer les interventions des services d'urgence. En aucun temps la plaque ne doit être enlevée ou déplacée.

Voici ce que l'article 7 du RMPCI mentionne à ce sujet : « Dans le cas où une plaque signalétique de numéros d'immeuble installée par la municipalité



serait enlevée ou déplacée sans le consentement de la municipalité, son remplacement se fera aux frais du contribuable, et ce, sans égard au droit de poursuivre le contrevenant conformément au présent règlement. Si la plaque est endommagée, les frais de remplacement, en tout ou en partie, seront facturés, au prix coûtant, au propriétaire de l'immeuble construit. Toutefois, si la plaque est endommagée à la suite d'opérations municipales de déneigement ou d'entretien de fossé ou d'un accident routier, le propriétaire doit, le plus rapidement possible, aviser la municipalité afin qu'elle procède à la réparation, et ce, sans frais. »

BORNES INCENDIE

Malgré les récentes accumulations de neige, il est important que les bornes incendie soient en tout temps dégagées. Il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer qu'il n'y ait pas de neige dans un rayon d'un mètre autour des bornes incendie, comme le mentionne l'article 22 du RMPCI.

UNE FACTURE POUR LES SERVICES INCENDIE?

Plusieurs croient à tort que d'appeler le service incendie va entraîner une facture. Les coûts liés au service incendie sont inclus dans vos taxes municipales. Vous recevrez une facture s'il y a des fausses alarmes à plus d'une reprise durant une période de 365 jours à la même adresse ou encore si votre véhicule prend feu dans une municipalité où vous n'êtes pas résident. Ce sont les seules situations où vous aurez à défrayer les services incendie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

LES POMPIERS INTERVIENNENT DANS LES SITUATIONS SUIVANTES

- Extinction d'incendies (ex. : début d'incendie, feu de bâtiment confirmé, feu de cheminée, feu de véhicule, feu d'herbe);
- Alarme d'incendie ou de monoxyde de carbone;
- Vérification d'odeur de fumée ou de gaz;
- Pincés de désincarcération;
- Intervention avec des matières dangereuses;
- Déversement;
- Sauvetage nautique;
- Assistance au public (ex. : recherche de personne en forêt);
- Assistance aux ambulanciers (ex. : accidents, recherche de victime dans les sentiers éloignés);
- Assistance aux policiers;
- Désastre naturel.

LES POMPIERS SONT AUSSI TRÈS PRÉSENTS DANS LA COLLECTIVITÉ

- Visites de prévention dans les résidences;
- Exercices d'évacuation dans les écoles, les résidences pour personnes âgées, les garderies et certaines industries;
- Participation à des activités de prévention lors d'événements spéciaux;
- Formation sur la prévention incendie.

Les pompiers sont là pour vous. Vous pouvez compter sur leur expertise en tout temps. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à faire le 9-1-1 avant qu'il soit trop tard. La centrale 9-1-1 a des protocoles bien précis pour envoyer le nombre de pompiers et de véhicules suffisant selon les renseignements fournis lors de la prise d'appel.

Procédure pour une REMISE VOLONTAIRE D'ARME À FEU



La Sûreté du Québec désire informer les citoyens et citoyennes que le service de récupération des armes à feu ne sera plus disponible au quartier général du district de l'Estrie.

Les personnes demeurant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec qui désirent procéder à une remise volontaire d'arme à feu doivent maintenant communiquer avec le Centre de gestion des appels de la Sûreté, au 310-4141, afin de prendre un rendez-vous avec les agents de leur poste de police local.

Les personnes demeurant dans une municipalité desservie par un service de police municipal doivent contacter ce dernier afin de s'informer de la marche à suivre pour procéder à la remise volontaire.

Rappelons que l'amnistie accordée en vertu du Code criminel est entrée en vigueur le 17 mai 2006 et qu'elle a été prolongée jusqu'au 16 mai 2015. Les particuliers qui sont en possession d'une arme à feu sans restriction non enregistrée ont donc jusqu'à cette date pour procéder à la remise volontaire de leur arme à feu ou pour se conformer à la *Loi sur les armes à feu*.

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter le Programme canadien des armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada au www.grc.qc.ca.

La sécurité à portée de clic

◆ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par *Frédéric Pelletier*

Sergent, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Saviez-vous que la Sûreté du Québec dispose d'un site Internet qui regorge de renseignements utiles? Régulièrement mis à jour, le site www.sq.gouv.qc.ca contient de nombreux conseils de prévention et des communiqués à jour, qu'il s'agisse de sujets d'actualité, de personnes disparues ou de suspects recherchés.

La Sûreté du Québec invite la population de tout âge à consulter la section Conseils pour y lire des mises en scène et des témoignages ciblés. Le personnel enseignant et les gens d'affaires peuvent aussi y trouver leur compte.

Il ne tient qu'à vous de rester au courant des programmes de prévention de la Sûreté du Québec, car la prévention demeure le meilleur moyen pour se prémunir contre toute forme de crime.

URBANISME

LA CONSULTATION PUBLIQUE : BIEN PLUS QU'UNE OBLIGATION LÉGALE

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par *Camille Gagnon-Tremblay*

Technicienne en urbanisme, MRC de Coaticook

Vous le savez, l'urbanisme apporte son lot de consultations publiques. Mais pourquoi mettre temps et argent dans de telles rencontres? Parce que la loi l'exige, certes, mais ce n'est pas que cela! La consultation apporte des bienfaits, entre autres un plus grand sentiment d'appartenance et une meilleure acceptabilité sociale des projets. Laissez-moi vous expliquer pourquoi, en tant que citoyens et citoyennes, nous devrions y contribuer. Voici l'ABC de la consultation publique.

POURQUOI ASSISTER AUX CONSULTATIONS PUBLIQUES?

Par le passé, des chroniques ont abordé l'importance de l'implication citoyenne dans la prise de décision en urbanisme. La présente chronique fait suite à la chronique de mai 2014 sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Beaucoup croient, à tort, que les consultations ne donnent rien, puisque de toute manière, elles n'apporteront pas de changement au

projet dont il est question. D'autres croient que les consultations sont exigeantes en temps et en énergie. Pourtant, c'est tout le contraire! Elles n'exigent bien souvent qu'une implication ponctuelle, et lorsque les citoyens et citoyennes s'impliquent activement, en posant des questions et en apportant des idées nouvelles, les élus en tiennent compte et font les choix qui s'imposent pour le bien de la population.

La consultation est comme une « recette ». Tous et toutes, élus et citoyens, doivent y mettre leur grain de sel. La responsabilité de la municipalité est d'abord d'informer la population et de rendre accessible l'information sur le projet. Pour ce faire, elle peut préparer un résumé ou une brochure, et même mettre à la disposition des citoyens une personne-ressource. Puis, il y a la consultation en soi. On y présente le projet et une période est réservée aux questions. Cette période est importante, car elle permet aux citoyens

et citoyennes d'exprimer leurs commentaires et leurs inquiétudes, et même, de proposer des améliorations. Un autre ingrédient de cette recette, c'est l'écoute. Pour bien écouter, on doit se donner le temps de réfléchir, de réagir. Les choses suivent ensuite leur cours, les décisions se prennent dans un réel esprit de concertation et les projets voient le jour.

En résumé, informer, écouter et reconsidérer sont les ingrédients d'une bonne consultation publique. Pour que vos élus réussissent la recette, il vous faut participer! La consultation, c'est un dialogue entre la Municipalité et la population. Prenez part à la discussion!

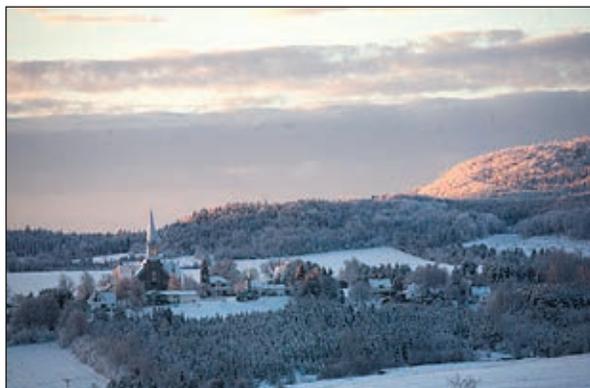


Des nouvelles du 150^e anniversaire de Coaticook

C'est officiel, le 150^e anniversaire de Coaticook est terminé! Bien que la majorité des activités se soient tenues en 2014, nous avons quelque peu débordé en 2015. Nous avons donc le plaisir de vous présenter la conclusion de certaines d'entre elles. Nous tenons également à vous remercier d'avoir participé en si grand nombre et avec autant d'enthousiasme aux festivités. Un cahier souvenir du 150^e a été encarté dans la dernière édition du *Crieur public*, soit celle du 21 janvier.

CONCOURS PHOTO DE LA TCCC

Le 150^e s'est officiellement terminé le concours photo *Quatre saisons d'histoire et de patrimoine dans la Vallée de la Coaticook* de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook. Félicitations à Jean Agagnier, prix Coup de cœur du jury, à Céline Dion, prix Coup de cœur du public lors de l'évènement, et aux nombreux autres gagnants!



Coup de cœur du jury :
Début de l'hiver 2014 de Jean Agagnier



Coup de cœur du public :
Temps d'abondance de Céline Dion

Erratum du cahier souvenir du 150^e

Le Centre des loisirs de Baldwin a malencontreusement été oublié lors de la création du cahier souvenir du 150^e. Cet organisme très important au sein de la communauté de Baldwin est à l'origine de la Fête des voisins spécial 150^e, qui a connu un grand succès le 26 juillet dernier. Merci aux bénévoles du Centre des loisirs pour cette belle activité!

CONCOURS « QUAND ON PARLERA DE MOI AU PASSÉ, ON DIRA DE MOI QUE... »

Le 150^e, en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook, la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et le Club des Lions de Coaticook, a sollicité les jeunes de première et deuxième secondaire du Collège Rivier et de la polyvalente La Frontalière afin qu'ils soumettent une composition écrite dans laquelle ils se projettent dans l'avenir. Parmi les textes reçus, on a sélectionné quatre élèves de chaque école, qui ont remporté une bourse d'études de 50 \$ offerte par le Club des Lions de Coaticook et une séance d'enregistrement de leur texte à CIGN 96,7 FM. Un élève par école a été proclamé « grand gagnant » du concours. Leur prix comprenait une bourse d'études de 300 \$ offerte par la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, l'enregistrement de leur texte à CIGN 96,7 FM, ainsi que l'enregistrement d'une entrevue télévisée. Les textes inspirants de ces jeunes resteront à jamais un legs pour Coaticook. Félicitations aux gagnants! Pour écouter et regarder les capsules et les entrevues, rendez-vous au www.coaticook150.ca.



REMISE DES PRIX AUX GAGNANTS DU COLLÈGE RIVIER

Devant : Sophy-Anne Brière, Hugo Côté-Roy et Cassandra Laroud, lauréats du concours pour le Collège Rivier.

Derrière : René Larochelle, coprésident du 150^e; Johanne Provencher, coprésidente du 150^e; Vincent Demers, président du Club des Lions de Coaticook; Jonathan Fecteau, grand gagnant du concours pour le Collège Rivier; Carole Riendeau, responsable des communications pour la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie; Francis Perron, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook; Benoît Hélie, directeur du Collège Rivier.

Absente : Mélissa Daudelin, lauréate du concours.



REMISE DES PRIX AUX GAGNANTS DE LA FRONTALIÈRE

Devant : Nathanyel Garceau, Kataryna Lemire-Tanguay, Emily Buzzel, Viny Dézaindes-Stébenne, lauréats du concours pour la polyvalente La Frontalière.

Derrière : Amélie Guèvremont, enseignante; Caroline Champeau, directrice; Johanne Provencher, coprésidente du 150^e; Solédad Lemire, grand gagnant du concours de La Frontalière; René Larochelle, coprésident du 150^e; Vincent Demers, président du Club des Lions de Coaticook; Francis Perron, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook; Carole Riendeau, responsable des communications pour la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie; Martin Thériault, directeur; Marc Rousseau, enseignant.



Le livre *Coaticook racontée par ses citoyens* toujours en vente

Vous pouvez vous procurer un exemplaire du livre *Coaticook racontée par ses citoyens* à la Bibliothèque Françoise-Maurice, à la Société d'histoire de Coaticook et au Musée Beaulne, au coût de 35 \$. Les ventes serviront à amasser des fonds pour ces trois organismes.



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Centre local de développement de la MRC (CLD)
Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité d'urbanisme – PPU (Plan particulier d'urbanisme)

Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC
Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Ressourcerie des Frontières
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne

Pavillon des arts et de la culture
Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Centre local de développement de la MRC (CLD)
Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature
Comité des communications
Comité consultatif d'urbanisme
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière

Coaticook River Water Power Company
Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

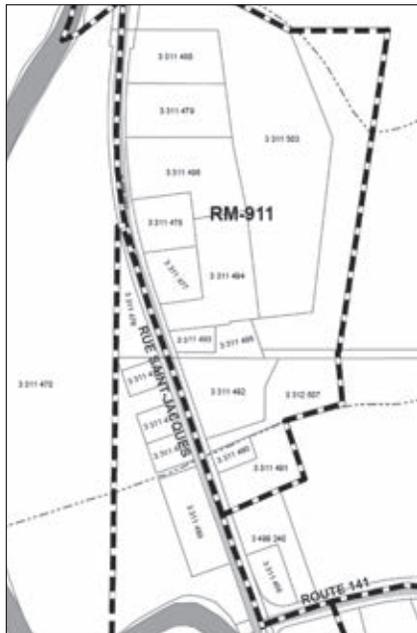
Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 6-1-48 (2015)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE ET TOUCHANT
PLUS PARTICULIÈREMENT
LA ZONE RA-503 SITUÉE DANS
LE SECTEUR DES RUES DES
TULIPES ET DES PIVOINES
ET LA ZONE RM-911 SITUÉE
EN BORDURE DE LA RUE
SAINT-JACQUES

AVIS que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro 6-1-48 (2015) intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations trifamiliales dans la zone RA-503 et les usages industriels de classe B dans la zone RM-911 ». Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. La délimitation des zones concernées est illustrée sur les plans ci-après.



La séance de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 9 mars 2015 à 19 h 30** dans la salle du conseil, située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook, durant les heures d'ouverture, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Coaticook,
ce 18 février 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 36-16 (2014):
RÈGLEMENT CONCERNANT
LES ENTENTES RELATIVES AUX
TRAVAUX MUNICIPAUX ET
ABROGEANT ET REMPLAÇANT
LES RÈGLEMENTS NUMÉROS
36-15 ET 36-15-1

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 janvier 2015, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 36-16 (2014);
- le 21 janvier 2015, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif au règlement numéro 36-16 (2014);

- l'objet du règlement vise à abroger et à remplacer les versions antérieures afin de modifier le partage des coûts relativement aux travaux d'infrastructure;

- l'original du règlement numéro 36-16 (2014) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 21 janvier 2015.

DONNÉ à Coaticook,
ce 18 février 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-46 (2014)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 décembre 2014, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-46 (2014), modifiant le règlement de zonage concernant les matériaux de revêtement extérieur pour les nouvelles habitations de quatre logements et plus;
- le 19 janvier 2015, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;

- le règlement a pour objet de modifier les dispositions s'appliquant aux matériaux de revêtement extérieur des nouvelles habitations de quatre logements et plus de manière à autoriser l'utilisation du clin de bois, à condition que celui-ci soit utilisé sur tout le pourtour du bâtiment (façade et murs latéraux et arrière);

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 19 janvier 2015.

DONNÉ à Coaticook,
ce 18 février 2015.

La greffière,
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE
EN VIGUEUR**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 2 février 2015, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 566 modifiant le règlement de permis et certificats n° 2008-476 de la Ville de Waterville ».

Le règlement n° 566 vise à modifier le règlement de permis et certificats afin d'inclure les documents à soumettre

pour la présentation de demande de permis de construction réaliser dans le cadre d'un projet intégré.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud
Waterville (Québec) JOB 3H0

Donné à Waterville, ce 3 février 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-
trésorier et greffier



AVIS PUBLIC

ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet n° 564, adopté le 2 février 2015, modifiant le règlement de zonage.

1. Objet du projet et demandes de participation à un référendum

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 février 2015, le conseil de la Ville a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative à :

- l'ajout de dispositions relatives à la réalisation de projet intégré, qui peut provenir de l'ensemble du territoire.
- la modification des normes d'implantation pour un bâtiment principal dans la zone M-2, qui peut provenir de la zone M-2 ou de ses zones contiguës, soit les zones R-3 et REC-3.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habilitées à voter, de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2. Description des zones

L'ensemble du territoire est touché par l'une ou l'autre des dispositions du règlement. Une illustration est disponible à l'hôtel de ville.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 26 février 2015;

- être signée par au moins douze personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles, si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter et qui remplit les conditions suivantes le 2 février 2015 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupante d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

- toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 2 février 2015, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habilitées à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté à l'hôtel de ville, le lundi, le mardi et le jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le mercredi de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Waterville, ce 3 février 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier



SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 15-317 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 122.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 2 février 2015, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté un projet de règlement modifiant

le règlement de zonage n° 122 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires sur tout le territoire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **10 mars 2015 à 19 h 45**, au bureau municipal sis au 5, chemin du Village à Saint-Venant-de-Paquette. Au cours de cette assemblée, monsieur Henri Pariseau, maire de la municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'édifice municipal situé au 5, chemin du Village à Saint-Venant-de-Paquette de 9 h à 16 h le lundi, le mardi et le jeudi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Toutes les zones de la municipalité sont concernées.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, ce 5 février 2015.

Manon Jacques, secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET AUX ORGANISMES DÉSI- RANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 567 PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 février 2015, le Conseil municipal de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 567 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux ».

Ce projet de règlement a pour objet de définir les différentes obligations des parties concernées lors de travaux municipaux.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **2 mars 2015, à 19 h**, à l'hôtel de ville de Waterville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Waterville, ce 3 février 2015.

François Fréchette
Directeur général, secrétaire-trésorier et greffier